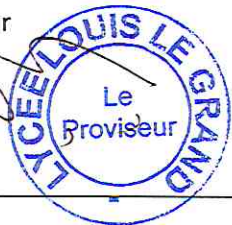


Annexe 3

Fonction	Professeur
Nature du poste	Chaire – Transformation du support actuellement vacant
Nature de la spécificité	Enseignement mixte lycée - CPES
Discipline	Philosophie
N°UAI établissement	0750655E
Nom établissement	Lycée Louis-le-Grand
Adresse établissement	123 rue Saint-Jacques 75005 Paris
N° téléphone établissement	01 44 32 82 00
Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)	Joël Bianco, proviseur
Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)	Le CPES « Sciences des données, arts et cultures » ouvert à la rentrée scolaire 2023 en partenariat avec l'université PSL comporte en 1 ^{ère} année un enseignement de philosophie de l'art. Pour les deux premières années de cette formation, nous avons fonctionné avec des enseignants vacataires, mais nous souhaitons désormais stabiliser la situation et nous inscrire dans la durée avec un professeur titulaire.
Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)	Le professeur sera nommé au lycée Louis-le-Grand. Il assurera 3 heures hebdomadaires d'enseignement aux étudiants du CPES (dans l'enceinte du lycée). Il aura par ailleurs un suivi à assurer au premier semestre de la deuxième année (au sein de PSL). Il complètera son service en terminale au lycée, en série générale et en STI2D.
Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)	- Enseignement classique, en série générale et technologique. - Elaboration d'un programme de découverte de l'art pour les étudiants de CPES 1^{ère} année (« Dialogue avec les œuvres d'art »), organisation de sorties et de visites. - Construction de partenariats avec des musées. - Coopération avec les collègues de l'équipe pédagogique du CPES 1^{ère} année pour former les étudiants à la démarche de projet. - Participation au voyage d'études en fin d'année scolaire.
Compétences souhaitées	- Connaissances attestées en philosophie de l'art et en philosophie du numérique. - Capacité à s'adapter à des publics très différents (lycéens généraux, lycéens technologiques, étudiants du CPES). - Goût pour le travail d'équipe. - Adaptabilité (annualisation d'une partie du service, l'enseignement en CPES n'étant pas assuré sur un rythme hebdomadaire durant toute l'année scolaire).

Annexe 3

Expérience professionnelle antérieure souhaitée	Pas d'exigence particulière, une expérience d'enseignement de plusieurs années, notamment dans le supérieur, sera toutefois la bienvenue.
Visa chef d'établissement : Joël Bianco, proviseur  	Visa inspecteur : Aurélie Suratteau, IA-IPR de philosophie 